

En un an, l'insertion professionnelle des lycéens agricoles francs-comtois s'est améliorée

Enquête sur le devenir des jeunes sortants, en dernière année de cursus, des lycées publics et privés de l'enseignement agricole en 2010.

emploi formation insertion
Franche-Comté



En 2008-2009, 1 952 jeunes, sous statut scolaire, étaient inscrits en dernière année de cursus d'une formation de l'enseignement agricole franc-comtois. Parmi ces jeunes, 329 diplômés ou non, ayant quitté le système scolaire au cours ou à la fin de l'année pour entrer dans la vie active, ont répondu à l'enquête sur leur situation vis-à-vis du marché du travail.

Le contexte économique semble plus favorable qu'un auparavant et se traduit par une meilleure insertion des jeunes.

En effet, au 1^{er} février 2010, 68 % des jeunes actifs occupent un emploi contre 60 % en 2009. Néanmoins, pour quasiment deux tiers d'entre eux, cet emploi peut être qualifié de précaire*. Le chômage touche 27 % des jeunes, plus spécifiquement les femmes.

Les résultats de l'enquête Insertion dans la vie active (I_{VA}) des élèves issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole ne sont pas comparables à ceux de l'enquête I_{VA} des élèves issus des lycées publics et privés, sous et hors contrat avec l'Éducation nationale (Point sur n° 61). Cette enquête ne contient pas de réponses pondérées contrairement à l'enquête I_{VA} de l'Éducation nationale.

Les résultats des enquêtes I_{VA} ne sont pas comparables à ceux de l'enquête Insertion des apprentis (I_{PA}) (Point sur n° 63). L'enquête I_{VA} interroge les élèves en dernière année de cursus tandis que l'enquête I_{PA} interroge les apprentis quelle que soit l'année de leur cursus.

* Les contrats précaires regroupent les CDD, les contrats aidés (CIE, CAE, contrat de professionnalisation...) et les contrats d'intérim

Le profil des jeunes sortis de formation en 2008-2009

L'âge moyen des jeunes qui sortent d'une formation scolaire professionnelle et technologique de l'enseignement agricole est de 21 ans. Les femmes sont plus nombreuses tant parmi les sortants (53 %) que les jeunes inscrits en classe terminale (57 %).

Le niveau d'étude des sortants est légèrement plus élevé que celui des sortants de l'année précédente : la part des niveaux III augmente de 3 points aux dépens de celle des niveaux IV et V. Parmi les sortants, 37 % préparaient un baccalauréat technologique ou professionnel, 31 % un BTSA et 26 % un BEPA. Comme en 2009, cette répartition est différente de celle des inscrits : 29 % en baccalauréat technologique ou professionnel, 19 % en BTSA et 45 % en BEPA. La part des sortants de niveaux III et IV est donc proportionnellement plus élevée comparée à la part des jeunes en formation, ce qui traduit une tendance à la poursuite d'études après le niveau V.

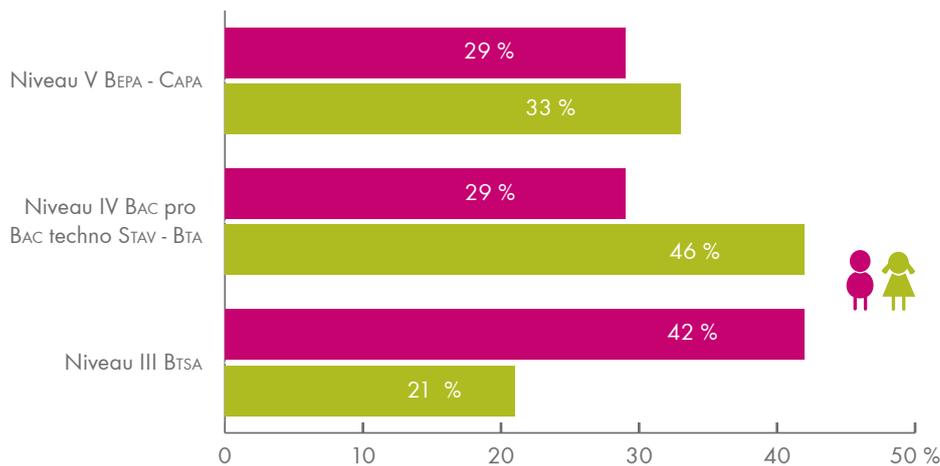
Répartition des sortants selon le diplôme préparé et part des femmes

	Effectif total	Effectif total %	Part des femmes %
Total général	329	100	53
dont			
BTSA	100	31	36
BAC professionnel agricole	116	35	64
BAC technologique	ns ¹	-	-
BTA	ns ¹	-	-
CAPA	17	5	65
BEPA	86	26	55

¹ non significatif

Source : Enquête régionale 2010 sur le devenir des sortants

Répartition des sortants selon le niveau de formation et le genre



Source : Enquête régionale 2010 sur le devenir des sortants

NOTE DE LECTURE

- Parmi les hommes sortants :
- 29 % sont de niveau V,
 - 29 % sont de niveau IV,
 - 42 % sont de niveau III

Sources : Enquête régionale 2010 sur le devenir des sortants

À l'issue d'une formation agricole, 30 % des jeunes quittent la Franche-Comté

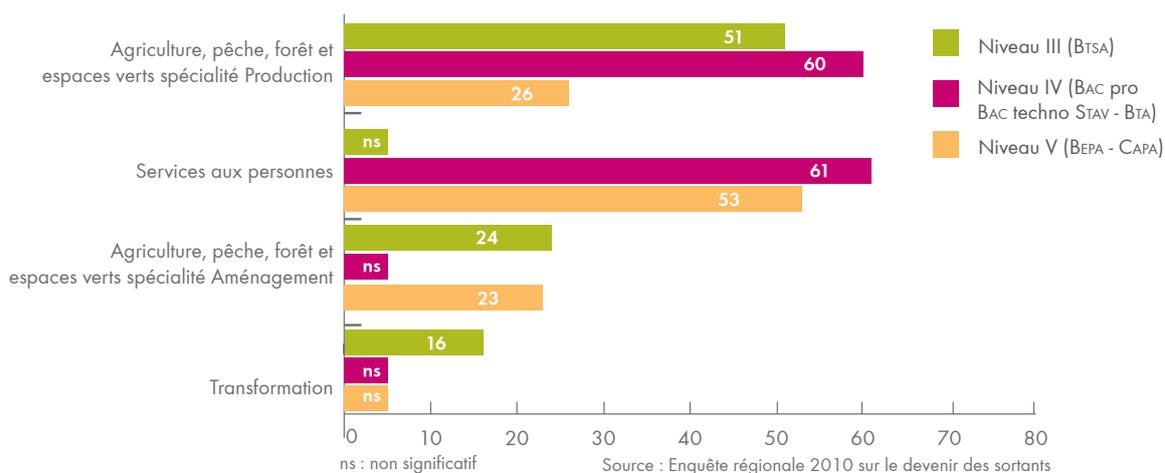
Parmi les 177 sortants en emploi, 71 % travaillent en Franche-Comté. Le département le plus attractif est celui du Doubs (73 jeunes), puis le Jura (26 jeunes) et la Haute-Saône (23 jeunes).

Les autres régions attirent près de 30 % des sortants en emploi : 52 jeunes dont 30 dans les départements limitrophes de la Franche-Comté.

En 2010, à l'image des années antérieures, les sortants de l'enseignement agricole sont issus majoritairement d'une formation relevant de la production (63 %). Cette proportion est identique à celle des inscrits en classe terminale en 2008-2009.

La répartition des sortants par domaine de spécialités est proche de celle de l'année 2007-2008 à la nuance près que les jeunes sont légèrement plus nombreux à sortir d'une formation "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" avec la spécialité "production" (3 points de plus).

Effectifs des sortants selon le domaine de spécialité par niveau de diplôme préparé



Des sortants satisfaits de leur formation

À l'image des années antérieures, les jeunes déclarent à 86 % être satisfaits de leur formation et leur orientation :

76 % déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire et que ce choix était personnel pour 96 % d'entre eux. 82 % déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour pouvoir choisir leur orientation, et 91 % affirment que leurs stages en entreprise ont été utiles.

À l'issue de leur formation, 79 % des sortants ont obtenu leur diplôme avant de quitter le système scolaire. Cette part est plus élevée que l'an dernier et plusieurs hypothèses d'explications peuvent être avancées :

- un plus faible effectif de la population répondante qu'en 2009
- davantage de jeunes allant au terme de leur formation pour se donner les meilleures chances d'insertion

Quel que soit le diplôme préparé, 65 % des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services et 94 % des hommes ont suivi une formation "production" (agriculture, pêche, forêt et espaces verts, transformation). Cette répartition par grande spécialité est quasi identique à celle des sortants de l'année précédente.

Un taux d'emploi en nette augmentation...

Au 1^{er} février 2010, 91 % des jeunes sont actifs*. Parmi eux 68 % sont en emploi, 27 % recherchent un emploi et 5 % sont stagiaires de la formation professionnelle.

Répartition des sortants selon leur situation au moment de l'enquête

	Effectifs 2008	%	Effectifs 2009	%	Effectifs 2010	%
Actifs	456	94	410	95	298	91
En emploi	306	67	247	60	204	68
Demandeurs d'emploi	120	26	141	34	80	27
En stage de formation	30	7	22	5	14	5
Inactifs	28	6	20	5	30	9
Ensemble	484	100	430	100	328	100

Source : Enquête régionale 2010 sur le devenir des sortant

La part des jeunes en emploi a augmenté de 8 points en un an et dépasse légèrement le taux d'emploi de 2008 (+ 1 point), avant la crise économique. Parmi les jeunes en emploi, 78 % travaillent dans des entreprises privées, 18 % ont intégré la fonction publique, les autres occupent des postes dans des entreprises publiques.

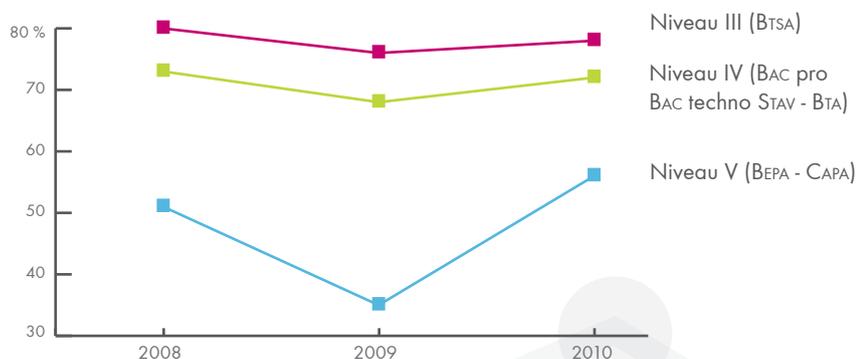
Les hommes, davantage présents dans les filières "production", s'insèrent plus facilement que les femmes sur le marché du travail : leur taux d'emploi** atteint 81 % contre 58 % pour les femmes. Dans ce contexte de reprise économique fragile, l'écart se creuse entre hommes et femmes. Le taux d'emploi des hommes a augmenté de 16 points entre 2009 et 2010 contre 1 point pour celui des femmes. Depuis 2008, le taux d'emploi des hommes a augmenté de cinq points contre trois points seulement pour celui des femmes.

Parmi les 30 jeunes inactifs, la moitié sont dans l'attente d'une solution d'insertion (attente libération d'un poste, attente validation du permis de conduire, projet de création d'entreprise ou de travail à l'étranger).

... quel que soit le niveau de formation

Les jeunes s'insèrent d'autant plus facilement sur le marché du travail que leur niveau de formation est élevé. Au 1^{er} février 2010, si le taux d'emploi des sortants est de 68 %, celui des jeunes de niveau BTSA s'élève à 78 %. Il est de 22 points plus élevé que celui des jeunes de niveau BEPA-CAPA. Néanmoins à l'issue d'un BTSA ou d'un BAC, les taux d'emploi ont progressé respectivement de 1 et 4 points, l'augmentation atteint 21 points pour les niveaux BEPA-CAPA. De ce fait, l'écart entre le taux d'emploi des jeunes de niveau BTSA et celui des jeunes de niveau BEPA-CAPA se resserre pour atteindre 22 points en 2010 contre 41 en 2009.

Évolution du taux d'emploi des sortants selon le niveau de formation



Source : Enquêtes régionales 2008, 2009 et 2010 sur le devenir des sortants

* La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi. 9 % des sortants sont inactifs, soit 30 jeunes.

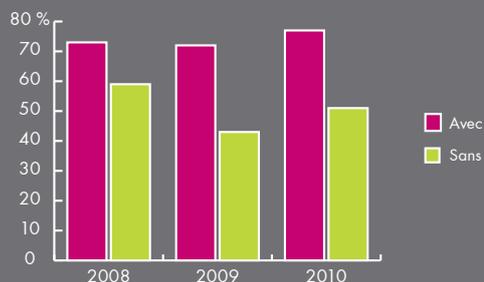
** Taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi).

Le permis de conduire, un élément essentiel en matière d'insertion professionnelle

Le permis de conduire, atout majeur en matière de mobilité et d'accès à l'emploi, est un facteur important pour les jeunes en insertion professionnelle.

En 2010, l'écart de taux d'emploi entre les jeunes ayant ou non le permis de conduire atteint 26 points : le taux d'emploi des jeunes ayant le permis de conduire est de 77 % contre 51 % pour ceux ne l'ayant pas.

Taux d'emploi des sortants selon le permis de conduire



Source : Enquêtes régionales 2008, 2009 et 2010 sur le devenir des sortants

Outre le niveau de diplôme, l'obtention du diplôme améliore le taux d'emploi. Pour les 247 jeunes ayant obtenu leur diplôme, le taux d'emploi atteint 70 % contre 56 % pour les 64 jeunes n'ayant pas obtenu leur diplôme. Cependant, parmi ces derniers n'ayant pas obtenu leur diplôme, la faiblesse des effectifs et la forte part des jeunes de niveau V majorent cet écart de taux d'emploi.

Les spécialités des formations ont également une influence sur le taux d'emploi. Au 1^{er} février 2010, les sortants des domaines "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" s'insèrent plus facilement (taux d'emploi de 77 %) que les jeunes du domaine des services aux personnes (taux d'emploi de 59 %). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet écart :

- la proportion de femmes est élevée dans le secteur des services aux personnes ; les niveaux de formation sont plus faibles (dans le domaine des services aux personnes, l'unique formation de niveau III est dispensée dans un seul établissement de Franche-Comté alors que 15 établissements proposent des formations de niveau V ; 19 diplômes préparés) ;
- les difficultés financières accrues des structures de services à la personne ne permettent pas d'augmenter significativement le nombre d'emplois, même si les importants mouvements de personnel dans ce secteur génèrent des embauches pour remplacement des départs.

Après avoir été fortement touchés par la crise économique l'an passé, les sortants du domaine "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "aménagement", semblent s'insérer plus facilement : leur taux d'emploi atteint 77 % soit 22 points de plus en un an (mais faible effectif : 33 jeunes). L'enquête nationale sur le devenir des sortants diplômés des formations initiales scolaires professionnelles et technologiques de l'enseignement agricole montre les mêmes tendances avec une progression du taux d'emploi de 5 points.

Les jeunes issus des "services aux personnes" sont les jeunes ayant le moins bénéficié de la reprise : leur taux d'emploi a augmenté de 2 points en un an, quel que soit le niveau de formation.

9 femmes sur 10 embauchées comme employées

Au 1^{er} février 2010, 59 % des jeunes ayant un emploi sont employés, 27 % manœuvres ou ouvriers spécialisés et 9 % ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés. D'importantes disparités apparaissent selon le genre. Ainsi sur les 106 hommes, 36 occupent des postes d'employé contre 82 parmi les 93 femmes. À l'inverse, elles sont plus rarement ouvrières qualifiées ou hautement qualifiées, manœuvres et ouvrières spécialisées.

Forte chute du recours au Cdi

Parmi les sortants en emploi, 63 % ont un contrat précaire : 46 % sont en CDD, 5 % travaillent en intérim et 12 % en contrat aidé. Les Cdi concernent 26 % des jeunes, soit 12 points de moins qu'en 2009. Le taux d'emploi des sortants a augmenté mais les contrats conclus sont plus précaires que lors des années antérieures.

Répartition des sortants selon la nature de leur contrat de travail (%)

	2008	2009	2010
Cdi	37	34	26
CDD	34	44	46
Contrat d'intérim	9	7	5
Contrat aidé	13	10	12
Autres*	7	6	10

Source : Enquêtes régionales 2008, 2009 et 2010 sur le devenir des sortant

*Autres : Fonctionnaires, indépendants, engagés dans l'armée...

Comme en 2009, le temps partiel concerne 3 jeunes sur 10. Il s'agit principalement de femmes : 52 % d'entre elles sont concernées contre 11 % des hommes.

Quelle que soit la durée du temps de travail, hommes et femmes sont majoritairement embauchés en contrat précaire. Cette situation touche néanmoins davantage les femmes que les hommes (71 femmes sur 93 contre 58 hommes sur 110). Comme en 2009, les femmes occupent plus souvent un poste en CDD alors que les hommes sont plus souvent en CDI.

Plus le niveau de formation des jeunes est élevé plus la part de CDI progresse. Celle-ci est de 24 % pour les jeunes de niveau V, 26 % pour ceux de niveau IV et 29 % pour les jeunes de niveau III.

La part de contrats précaires suit la tendance inverse : elle varie de 71 % pour les jeunes de niveau V à 61 % pour ceux de niveau IV et plus.

Une situation de chômage qui affecte moins d'un jeune sur trois

Parmi les actifs sortants, 27 % déclarent être à la recherche d'un emploi (inscrits ou non à Pôle emploi), soit 6 points de moins qu'en 2009. L'écart entre hommes et femmes augmente de 14 points en un an : 37 % des femmes actives sont au chômage contre 15 % des hommes actifs.

La timide reprise économique a davantage favorisé les jeunes issus de formation du domaine de la production que ceux issus des services. L'écart entre le taux de chômage des jeunes formés dans le domaine des services et celui des jeunes formés dans la production a augmenté en un an, passant de 7 à 15 points. Ainsi en 2010, 36 % des actifs sortants du domaine des services sont au chômage contre 21 % de ceux du domaine de la production.

De multiples démarches pour trouver un emploi

Parmi les différentes démarches entreprises par les jeunes pour trouver un emploi, l'envoi de candidatures spontanées et l'inscription à Pôle emploi sont privilégiées.

La consultation des petites annonces et l'inscription dans une agence d'intérim sont les démarches qui reviennent ensuite le plus souvent. Les différentes démarches peuvent bien entendu se cumuler.

Nomenclature des spécialités de formation - NSF

Au sein de la NSF, le domaine 21 "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" se subdivise en 5 groupes :

- 210 - spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
- 211 - productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)
- 212 - productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux
- 213 - forêt
- 214 - aménagement

Pour des raisons pratiques et en lien avec la DRAAF, les groupes 210, 211 et 212 ont été regroupés dans une catégorie "production" et les groupes 213 et 214 dans une catégorie "aménagement".

Zoom sur les sortants diplômés de Franche-Comté

L'enquête régionale a été complétée par une enquête nationale, ayant une déclinaison locale sur les sortants diplômés. Les sortants francs-comtois diplômés ont fait l'objet d'une analyse particulière, permettant une comparaison avec l'ensemble des sortants de Franche-Comté, diplômés ou non.

Cette base de données est constituée de 332 jeunes. Elle a été construite à partir de l'enquête régionale (247 diplômés sur les 329 sortants) et de l'enquête nationale (85 diplômés francs-comtois).

Le profil de ces jeunes est quasi similaire à l'ensemble des sortants de Franche-Comté en dernière année de cursus, tant en matière de diplôme préparé qu'en matière de domaine de spécialités.

>> Au 1^{er} février 2010, 93 % de ces jeunes diplômés sont actifs. Parmi eux, 71 % sont en emploi soit 3 points de plus que l'ensemble des sortants en dernière année de cursus (enquête régionale).

>> Quel que soit le genre, les diplômés s'insèrent mieux et l'écart entre hommes et femmes se réduit ; le taux d'emploi des hommes est de 82 % contre 64 % pour les femmes soit 18 points d'écart contre 23 pour l'ensemble des sortants.

>> L'obtention du diplôme, par niveau de formation, est également un atout pour l'insertion professionnelle.

>> En matière de contrat de travail, l'obtention du diplôme n'apparaît pas comme un facteur favorisant l'emploi stable. En effet, la part des diplômés embauchés en CDI est de 25 % contre 26 % dans l'enquête régionale.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête sur le devenir des sortants des formations initiales scolaires professionnelles et technologiques de l'enseignement agricole s'appuie sur l'interrogation au 1^{er} février 2010 des jeunes lycéens sortis des établissements agricoles de Franche-Comté au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente (2008-2009) et qui ne poursuivent pas d'études.

Cette enquête régionale interroge les élèves issus de classe terminale de second cycle technologique ou professionnel (terminale de CAPA, BEPA, baccalauréat professionnel ou technologique) ou d'une formation post-BAC de lycée (BTSA).

Ainsi, selon ces critères, 602 jeunes ont été interrogés, dans l'enquête régionale, par voie postale en février 2010, les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique en mars 2010. Au total, 477 jeunes ont répondu au questionnaire régional, soit un taux de réponse de 79 %. Parmi eux, 148 ont été écartés de l'analyse car ils ne correspondaient pas aux critères (poursuite d'études, première année de cursus). Au final, 329 questionnaires ont été exploités.

PARTENARIAT



Depuis 2008, l'enquête Iva est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF.

L'objectif de ce partenariat permet d'intégrer au dispositif habituel de suivi de l'insertion des jeunes élèves issus des établissements relevant de l'Éducation nationale, les jeunes sous statut scolaire issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole.

Ce partenariat vise également à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet :

- d'enquêter l'ensemble des spécialités de formation, au lieu d'une sur deux,
- de réaliser des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales (relances téléphoniques effectuées par un prestataire de services)

Document rédigé par le laboratoire Théma-Céreq.

Cette rédaction a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, du Rectorat, de la DRAAF et d'Efigip.

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Efigip est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.

Directeur de la publication : Philippe Maffre

Responsable de rédaction : Luce Charbonneau

Ce numéro a été imprimé en ?????? exemplaires par ????????

Efigip

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org